

École Saint-Expéry

Dans les arcanes de l'école école

Depuis le dernier conseil municipal, c'est officiel : la future école du centre, premier bâtiment zéro énergie de la commune, s'appelle désormais Antoine de Saint-Expéry.

Le défi relevé par l'agence d'architecture Méandre suscite l'engouement de spécialistes, l'intérêt et la curiosité de tous, bien au-delà des frontières de la ville. Et les demandes de visites de chantier se multiplient. *Carol s'y est invité.*

Les chiffres donnent la mesure de l'ambition du projet : la réglementation pour les nouvelles constructions stipule une consommation maximale de 120 à 140 kW/heures/an. À l'école Saint-Expéry, elle devrait être de moins de 20. « Quand le but est de faire du zéro énergie, on travaille à un prototype, s'enthousiasme Emmanuel Patte, architecte associée de l'atelier Méandre. Il faut faire jouer tous les curseurs à toutes les phases du projet : conception et orientation du bâti, soin apporté à la mise en œuvre, choix des technologies, changement d'habitude des usagers ».

Pour une architecture conviviale et agissante

Il ne faut pas entendre que les élèves et les enseignants manqueront de confort, mais que l'architecture est en véritable interaction avec son milieu et amène à réfléchir aux automatismes de nos gestes quotidiens. Est-il vraiment nécessaire de préchauffer le four de la cambuse dès 7,00 du matin ? D'allumer toutes les lumières d'une classe à intensité égale alors que les rangées de tables sont adossées à des tables vitrées sans vis à vis, ayant vue sur le canal ?

Après l'ouverture, les bilans énergétiques mensuels seront répertoriés dans un grand tableau affiché à l'entrée de l'école. Un outil destiné à suivre en continu la vie énergétique du bâtiment, une manière ludique de faire de la pédagogie tout en favorisant petits et grands écocitoyens.

Patricia de Aquino



Des pré-murs en béton contribuent à l'inertie thermique. Sous le bardage, plutôt lisse pour une usure uniforme du bois, de la laine de roche. Des panneaux, à ouvrir le soir, pour optimiser la ventilation naturelle.



Les vitrages sont thermiquement renforcés : double au sud, triple au nord. Un soin particulier a été apporté à l'isolation des menuiseries, littéralement « scotchées », avec un ruban adhésif spécial pour une meilleure étanchéité à l'air.



Sur le toit, une lame d'air entre la structure accueillant les panneaux photovoltaïques et les couches d'isolation (pare-vapeur, laine de roche) participe à la ventilation naturelle expérimentale. La cheminée solaire permettra de rafraîchir la grande salle du centre de loisirs et d'augmenter le rendement des capteurs solaires photovoltaïques.



Des gaines de ventilation aux dimensions impressionnantes assurent la distribution de l'air neuf et la récupération de l'air vicié dont la chaleur est récupérée - c'est le dit « double flux ». Entre les poutres, les panneaux acoustiques, et entre les étages, une chape flottante de plusieurs épaisseurs, pour une bonne ambiance acoustique intérieure.



Un capteur permet de régler automatiquement l'éclairage sur l'ensemble du bâtiment, sur chacun des luminaires des salles. Bien sûr, les enseignants gardent aussi la main dans chaque classe.

Carte scolaire

Rentrée 2010

Le périmètre scolaire de la nouvelle école Saint-Expéry a été validé lors du dernier conseil municipal. Son ouverture à la rentrée prochaine permettra une meilleure répartition des enfants dans l'ensemble des établissements du secteur et contribuera à une meilleure sécurité des élèves sur le chemin de l'école.

Deux critères président à la complexe élaboration des périmètres : la proximité entre le domicile de l'enfant et son école, et la facilité d'accès. La nouvelle sectorisation permettra d'allier les effectifs d'Auray-Langevin au profit de Walton et de Jolot-Curie. La première aurait pu être frappée par une fermeture de classe due à la baisse de ses effectifs depuis deux ans ; la seconde sera pas surchargée car un nombre identique d'élèves qui lui sont aujourd'hui rattachés rejoindra Aragon en septembre. Le rattachement à Aragon d'enfants habitant avenue Jean Lolive évitera de traverser la nationale 3 sur le chemin de l'école.

Par ailleurs, des « périmètres partagés » ont été créés. En clair : des enfants habitant la même adresse peuvent être amenés à fréquenter des écoles différentes, à distance équivalente de leur domicile. Toute nouvelle inscription sera automatiquement effectuée sur l'école en première position. Lorsque le niveau sera complet, l'inscription sera dirigée vers la deuxième école.

● Adresses concernées par la modification des secteurs. Les enfants habitant :

- du 148 au 180 avenue Jean-Lolive
- du 1 au 19 et du 2 au 20 rue Cécile-Faguet
- rues Marie-Thérèse et Westerman
- front à l'école Henri-Wallon.
- du 57 au 69 avenue Jean-Lolive
- quai de l'Aisne, entre le pont de la mairie et la rue de la Distillerie
- front à l'école Louis-Aragon.
- du 2 au 54 rue Jules-Auffret
- du 1 au 5 rue Méhul
- aux 37/39 rue des Filles
- front à l'école Jolot-Curie.

● Adresses concernées par les périmètres partagés.

- Les enfants inscrits en élémentaire, habitant :
- du 1 au 25 et du 2 au 26 de la rue Victor-Hugo
 - du 1 au 17 et du 4 au 26 rue Montgolfier
 - rues Florian et de la Liberté
 - front en priorité à Carnot, puis à Aragon.
 - du 33bis au 53 et du 42 au 60 rue Victor-Hugo
 - du 29 au 105 avenue Jean-Lolive
 - du 30 au 40 quai de l'Aisne
 - rues Cornet et de la Distillerie
 - front en priorité à Aragon, puis à Saint-Expéry.

Le périmètre de l'école Saint-Expéry

Secteur élémentaire

- rue Delizy du 1 au 21 et du 2 au 18^{ter}
- rue Lakanal numéros pairs et impairs
- rue des Berges numéros pairs et impairs
- rue Victor-Hugo du 65 au 87 et du 64 au 80
- av. Jean-Lolive du 107 au 135 et du 137 au 199

Secteur maternel

- rue Delizy du 1 au 13, du 2 au 12^{bis}, du 15 au 21 et du 14 au 18^{ter}
- rue Lakanal numéros pairs et impairs
- rue des Berges numéros pairs et impairs
- rue Victor-Hugo du 65 au 87 et du 64 au 80
- av. Jean-Lolive du 107 au 157, du 161 au 165 et du 167 au 199

